

Textes extraits de
**Les noms de lieux
de la France**

(a) Avant-propos

Auguste Longnon
1920

AUGUSTE LONGNON

MEMBRE DE L'INSTITUT

LES NOMS DE LIEU DE LA FRANCE



LEUR ORIGINE, LEUR SIGNIFICATION, LEURS TRANSFORMATIONS

RÉSUMÉ DES CONFÉRENCES DE TOPONOMASTIQUE GÉNÉRALE
FAITES À L'ÉCOLE PRATIQUE DES HAUTES ÉTUDES
(SECTION DES SCIENCES HISTORIQUES ET PHILOLOGIQUES)

PUBLIÉ PAR

Paul MARICHAL ET Léon MIROT

Archivistes Paléographes,
Membres du Comité des Travaux historiques et scientifiques.



PARIS

LIBRAIRIE ANCIENNE HONORÉ CHAMPION
ÉDOUARD CHAMPION
5, QUAI MALAQUAIS

1920-1929

AVERTISSEMENT DES ÉDITEURS

Le 11 juillet¹ 1911 décédait presque subitement le maître de la géographie historique, Auguste Longnon ; son enseignement ne lui survécut pas : la chaire qu'il avait occupée au Collège de France, d'abord de 1889 à 1892 comme remplaçant ou suppléant d'Alfred Maury, puis comme titulaire depuis 1892, les conférences qu'il dirigeait à l'École pratique des Hautes Études comme répétiteur en 1879, comme maître de conférences depuis 1881, comme directeur d'études à partir de 1886, furent transformées. Une science que ses origines rattachaient à d'Anville, à Adrien de Valois, à Nicolas Sanson d'Abbeville, et qu'Auguste Longnon avait su ériger en corps de doctrine, grâce à sa prudence et à sa sagacité de recherches, à sa méthode critique, à son labeur prodigieux, à la sûreté et à la clarté de son exposé, allait tomber dans l'oubli ; et la porte risquait de se rouvrir à toutes les ignorances, à toutes les fantaisies, à toutes les invraisemblances étymologiques que Longnon avait, durant tant d'années, combattues et dissipées.

En effet, que restait-il de son enseignement tout à la fois si varié et marqué d'une telle unité de doctrine ? Rien ou à peu près rien d'écrit. Lui-même avait bien, dans *l'Introduction* de son *Dictionnaire topographique du département de la Marne*, condensé en quelques pages les grandes lignes de son enseignement. Des résumés analogues avaient

1. Et non — soit dit pour couper court aux hésitations des biographes à venir — le 11 juin, comme nous l'avons vu imprimé quelque part. — Auguste-Honoré Longnon était né à Paris le 18 octobre 1844 ; ses parents habitaient au n° 40 de la rue de la Ferme-des-Mathurins, aujourd'hui rue Vignon.

été donnés par certains de ses disciples : des *Considérations sur l'origine et la signification des noms des lieux habités du département de Saône-et-Loire*, par M. L. Lacomme occupent les pages 7 à 47 du petit *Dictionnaire* de ces localités que M. P. Siraud a publié en 1892 ; et l'on doit à MM. Léon Berthoud et Louis Matruchot une *Étude historique et étymologique des noms de lieux habités... du département de la Côte-d'Or*, parue de 1901 à 1905 dans les *Mémoires de la Société des Sciences historiques et naturelles de Semur*. Mais il n'existait aucun travail d'ensemble.

On est tenté de s'étonner de cette carence, en songeant que depuis 1889 le double enseignement de Longnon, au Collège de France et à l'École des Hautes Études, avait porté, dans le premier de ces établissements sur les données ethnographiques des noms de lieux (période antique, noms gaulois et romains, noms d'origine chrétienne, noms d'origine germanique et noms empruntés aux métiers, noms tirés des offices et dignités, des qualités physiques et morales, noms empruntés à la faune, au règne végétal et au règne minéral), dans le second sur ces mêmes noms étudiés par époque (origines ligure, gauloise, romaine ; origines barbares ; origines ecclésiastiques ; origines féodales et modernes). Il faut, pour se garder de cet étonnement, d'une part tenir compte de ce qu'en fait de toponomastique les leçons de Longnon au Collège de France n'étaient que le développement de matières traitées moins en détail dans ses conférences de l'École des Hautes Études ; et d'autre part observer comment, au cours des années, ces conférences ont été conçues.

Comme les autres enseignements de l'École des Hautes Études, celui de Longnon comportait deux conférences par semaine, le jeudi et le samedi. Une seule à l'origine était consacrée à la toponomastique. C'est ce qu'annonçait Longnon dans les propositions qu'il soumit, le 11 juillet 1879, au président de la Section des sciences historiques et

philologiques ¹, et qui aboutirent à l'arrêté ministériel du 15 septembre suivant, instituant près cette section des « conférences de géographie historique de la France ». Voici comment il s'exprimait : « Je vous demanderai de vouloir bien m'autoriser à consacrer spécialement une de mes conférences à l'étude historique et philologique des noms de lieux ², étude que je considère comme la base essentielle de la géographie comparée. On y étudierait l'origine et la signification des noms de lieux dans les différentes parties de la France, puis leurs transformations, et j'estime qu'il sortira même de cette seule portion du vaste cadre que je me trace, des lumières précieuses pour l'histoire de notre pays ».

Cette « étude historique et philologique » occupa les conférences du jeudi durant trois années scolaires, de 1879-1880 à 1881-1882, et Longnon la reproduisit pendant les deux périodes triennales qui suivirent. Après avoir, au cours de ces neuf années, réservé les conférences du samedi à la géographie historique proprement dite, soit à la matière essentiellement visée par l'arrêté de 1879, Longnon crut pouvoir renoncer à cette dernière partie de son enseignement : il se promettait d'y suppléer en poursuivant la publication de son *Atlas historique de France*, publication que malheureusement il n'a pas achevée. A partir de 1889 ses conférences ont eu pour objet exclusif la toponomastique. « Les noms de lieu de la France, leur origine, leur signification, leur transformation », furent étudiés, comme précédemment, le jeudi, mais en un cycle de quatre, et non plus de trois ans. Dans les conférences du samedi le

1. Cette pièce est conservée au secrétariat de la Section.

2. Ce mot est ainsi écrit au pluriel, ici et un peu plus loin. On est donc en droit de présumer que c'est sous une influence extérieure que Longnon a, par la suite, et constamment, adopté la graphie « noms de lieu », à l'exemple des auteurs des « dictionnaires topographiques » parus dans la collection officielle. Cette graphie, nous n'avons pas osé, dans la présente publication, ne pas la respecter, bien que nous la tenions pour peu justifiée : dans la juxtaposition d'un nom de lieu et d'un autre nom de lieu, impossible de ne pas voir les noms d'au moins deux lieux.

maître, au lieu de considérer l'ensemble du territoire français, s'attachait à un département en particulier.

Cette heureuse innovation procurait aux personnes empêchées de fréquenter pendant quatre années consécutives l'École des Hautes Études le moyen de s'assimiler plus rapidement sa méthode. De plus, et nous insistons sur ce point, elle fournissait au maître l'occasion de reprendre en sous-œuvre, en présence de ses auditeurs, dont il accueillait volontiers la collaboration, son enseignement du jeudi.

En étudiant chaque année ¹ un département au point de vue toponomastique, en recherchant et en rapprochant les formes anciennes des noms de lieux, en confrontant ces formes avec celles des noms similaires ou paraissant tels, relevés dans d'autres départements, en étendant cette enquête à la majeure partie des divisions administratives actuelles de la France, Longnon s'imposait une tâche véritablement scientifique, mais qui, toute expérimentale, ne pouvait aboutir — ses prémisses devant être ou corroborées ou modifiées par des constatations ultérieures — à des conclusions inébranlables que dans un avenir fort lointain : en effet les départements qu'il a ainsi passés en revue sont au nombre de dix-huit : Aisne (1888-1888 ²), Hautes-Alpes (1907-1892), Aube (1893-1894), Côte-d'Or (1900-1901), Eure (1891-1892), Eure-et-Loir (1897-1898), Indre-et-Loire (1898-1899), Maine-et-Loire (1895-1896), Marne (1888-1889), Haute-Marne (1904-1905 et 1905-1906), Meurthe-et-Moselle (1894-1895), Meuse (1896-1897), Nièvre (1901-1902), Haut-Rhin, limité au Territoire de Belfort (1906-1907), Deux-Sèvres (1903-1904), Somme (1890-1891), Vienne (1902-1903), Yonne (1899-1900) ; supposé qu'il soit parvenu à traiter de même tous les départements qui, comme ceux que

1. Sauf pendant l'année scolaire 1892-1893 : voir ci-après notre note de la page 279.

2. Pendant les trois années scolaires qui ont précédé sa mort, Longnon est revenu à l'étude de ce département, dont la toponomastique est particulièrement intéressante, le territoire en étant partagé entre les dialectes français et picard.

nous venons d'énumérer, sont représentés dans la collection officielle du *Dictionnaire topographique de la France*, ou ont fait l'objet de travaux conçus dans le même esprit, les résultats acquis n'auraient intéressé qu'un tiers environ de notre territoire national, et un tiers qui n'englobe pas, à beaucoup près, toutes les régions dont la toponomastique sollicite une étude particulièrement attentive. Faute de ces listes de formes anciennes qui font tout le prix des « dictionnaires topographiques », Longnon devait persister à se montrer très sobre d'exemples empruntés à la Flandre française et au Roussillon, et s'en tenir aux inductions et aux hypothèses, très rationnelles à la vérité, mais fondées sur un nombre extrêmement restreint de faits positifs, qui faisaient le fond de son enseignement relativement aux noms de lieux d'origine burgonde et d'origine wisigothique : il ne pouvait juger venue l'heure de substituer à ses conférences un livre définitif.

En 1913 le Dr Hermann Gröhler, de Breslau, entreprenait la publication d'un manuel intitulé : *Über Ursprung und Bedeutung der französischen Ortsnamen*. Le premier volume, seul paru jusqu'à ce jour, est consacré aux vocables d'origine ligure, ibérique, phénicienne, grecque, gauloise et latine : c'est, on le reconnaît, la matière traitée dans les premières des quatre années que comportait le cycle de l'enseignement de Longnon ; il y a d'ailleurs beaucoup d'analogie entre le plan suivi par le professeur de Breslau et celui qu'avait adopté le directeur d'études de Paris. Mais celui-ci s'appliquait à remplir son programme en une trentaine de conférences, tandis que le Dr Gröhler a eu toute latitude pour multiplier, en plus de trois cent cinquante pages, les exemples accompagnés de références précises et les hypothèses dignes de la plus sérieuse attention.

Tout récemment, en 1926, M. Albert Dauzat, dans un volume de moindre étendue, mais de compréhension plus vaste — *Les noms de lieux, origine et évolution : villes et villages, pays, cours d'eau, montagnes, lieux dits* — a mis

à la portée du grand public un intéressant essai de synthèse.

Pour indéniables que soient les mérites respectifs de ces deux publications, ils ne sauraient dissimuler un fait brutal : depuis la mort de Longnon la recherche des textes relatifs aux noms de lieux français, à laquelle il attachait à bon droit une si grande importance, n'a guère progressé, puisque la collection des « dictionnaires topographiques » ne s'est augmentée que de trois volumes, dont, au demeurant, les manuscrits lui avaient été connus ; le livre définitif qu'il eût jugé prématuré d'écrire, personne n'est encore, à l'heure actuelle, en état de l'entreprendre, et il importe que nos lecteurs ne se méprennent pas sur la nature et la portée du volume que nous leur offrons.

Devant l'oubli auquel était fatalement voué un enseignement purement oral, devant le danger de déformation ou d'altération que courait la méthode suivie, nous avons pensé qu'un impérieux devoir s'imposait : rappeler ce qu'était la doctrine du maître de la géographie historique au moment de sa disparition. Telle est, sans plus, la tâche que nous nous sommes assignée¹. Il nous est agréable de remercier les personnes qui, dans ce travail de reconstitution, sont venues à l'aide de nos souvenirs personnels, et tout particulièrement MM. Georges Mesnard et Pascal Lanco. Ce dernier, aujourd'hui archiviste du département de la Vendée, a fréquenté l'École des Hautes Études pendant les sept années qui ont précédé la mort de Longnon : nous lui devons un résumé très attentif des notes qu'il a recueillies. Non moins assidu, mais à une époque plus ancienne, M. Georges Mesnard avait, de son côté, résumé les

1. Il en résulte que notre rôle était des plus modestes, beaucoup plus modeste que ne le concevait M. René Largillière. Dans un compte rendu donné en 1924 (*Revue Celtique*, XLI, 361-391), ce jeune savant, dont il faut déplorer la perte prématurée, s'est scandalisé de ce que, pour résumer les conférences de Longnon relatives aux noms et lieux d'origine bretonne, « MM. Marichal et Miro, qui ignorent tout du breton, n'ont pas daigné faire appel à un celliste compétent ».

conférences des années 1900-1901 à 1903-1904, et nous avons également mis à contribution son travail : la rédaction en est moins condensée, et l'on nous assure qu'il a pris soin de la soumettre au contrôle du maître.

Heureux d'évoquer la précieuse sympathie dont la famille Longnon a favorisé notre entreprise¹, nous croyons devoir insister sur le parti que nous avons tiré des communications libérales par lesquelles cette sympathie s'est affirmée.

Les fiches que Longnon avait sous les yeux en professant à l'École des Hautes Études ne portent, en général, que des indications très brèves, des énumérations, des ébauches de transitions, dont il s'aidait pour ordonner ses exposés ; à défaut d'une documentation au sens rigoureux du mot, elles nous ont procuré le moyen de contrôler les notes de MM. Mesnard et Lanco, et, hâtons-nous de l'ajouter, d'en constater l'exactitude.

Au Collège de France, Longnon entendait ne rien laisser à l'improvisation : le texte de ses leçons était entièrement rédigé. Or il se trouve que, pendant les années 1889-1890 et 1890-1891, ses leçons du jeudi matin ont porté sur les mêmes matières que les conférences des deux premières années du cycle de l'École des Hautes Études : grâce à cette circonstance, nous nous flattons d'avoir fidèlement reproduit, en ce qui concerne les noms de lieux remontant à l'antiquité et aux invasions barbares, la pensée et l'expression de notre maître.

Dans le « résumé des conférences de toponomastique générale » que nous livrons au public, en dehors d'une division en chapitres qui s'imposait, et de la numération des paragraphes, sur laquelle nous allons revenir, nous nous sommes attachés à n'introduire rien de nous-mêmes. Si, dans quelques cas tout exceptionnels, nous avons jugé opportun

1. Nous remercions tout particulièrement notre confrère M. Jean Longnon de son article : *Ce que disent les noms de lieu* (*La Revue critique des idées et des livres*, XXX, n° 179 (25 décembre 1920), p. 663-673.

de nous départir de cette résolution de principe, c'est en note que nous l'avons fait. Et quand, d'autre part, nous avons rejeté de même en note des énonciations appartenant à Longnon, nous n'avons pas manqué d'en indiquer les motifs : là encore, on nous l'accordera, nous avons été guidés par le souci le plus scrupuleux de ne pas dénaturer sa pensée¹.

Ce « résumé », nous avons cru qu'il était indispensable de le faire suivre d'un « index » alphabétique, dans lequel nous avons fait figurer, non seulement les formes anciennes et les formes actuelles des noms de lieux, mais encore les suffixes et autres éléments, étudiés par Longnon, de ces vocables, ainsi que les termes exprimant telles notions à la prise en considération desquelles il attachait quelque importance, tels phénomènes de phonétique sur lesquels il s'appuyait. Cet index renvoie, non pas aux pages du volume, mais aux paragraphes ; sans être, nous le reconnaissons, à l'abri de toute critique, la numérotation de ceux-ci a du moins l'avantage de localiser les recherches, et c'est tout ce que nous nous proposons en l'établissant. Pussions-nous avoir facilité aux esprits de bonne volonté la connaissance exacte, l'équitable appréciation et l'éventuelle mise en valeur de la méthode, toute de prudence, moyennant laquelle Longnon s'efforçait d'équilibrer comme il convient les principes réputés immuables de la théorie, et les résultats, parfois déconcertants à première vue, de l'expérience².

1. C'est ainsi qu'au bas de la page 180 nous avons rapporté, au sujet de l'origine des noms du Croisic et de Pornic, une opinion émise par Longnon en 1890, mais que nous n'avons pas retrouvée dans les notes plus récentes de ses auditeurs : cette opinion, que M. Dauzat n'accepte pas (*Les noms de lieux*, p. 144 et 179), il est probable que Longnon l'avait, tout le premier, abandonnée.

2. Qu'on observe sans parti pris les raisons données par Longnon de l'identification de *Sindunum* avec Senuc, et l'on reconnaîtra qu'il y a quelque désinvolture dans le dogmatisme avec lequel le Dr Gröhler (*Zeitschrift für romanische Philologie*, 1924, p. 89) déclare que cette identification *ist selbstverständlich zu verwerfen*. — Pourquoi le même savant estime-t-il injustifiée (*unberechtigt*) l'hypothèse, pour Écouen, d'un primi-

Peut-être nous reprochera-t-on de n'avoir tenu aucun compte des travaux, des découvertes faites depuis 1911, et qui ont pu modifier les théories d'Auguste Longnon. Nous avons voulu le laisser parler une dernière fois, comme il l'avait fait dans cette dernière année scolaire 1910-1911, élevant, nous a-t-il semblé, à sa mémoire le monument qui lui eût le plus agréé, et lui manifestant, pour l'instruction de tous ceux qui ont profité, profitent et profiteront de son enseignement, le témoignage le plus complet de la gratitude vivante de ses nombreux disciples et admirateurs ¹.

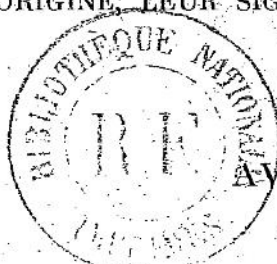
tif gaulois *Scotomagus*? Le germanique *Esk-hem*, qu'il offre en échange, serait seul de son espèce dans la région, et ne saurait expliquer la diphtongue qui caractérise, dans le nom d'Écouen, la syllabe tonique. — Admettre que *Vapineum*, l'ancien nom de Gap, a été formé sur un nom d'homme germanique au moyen du suffixe *-ing*, ce qui n'aurait pu se produire qu'à la suite des invasions, c'est méconnaître que *Vapingum* figure dans un texte de l'antiquité romaine, l'Itinéraire d'Antonin.

1. M. Antoine Thomas, membre de l'Institut, a pris la peine de relire les épreuves de cet ouvrage, et nous a aidés de ses précieux conseils. Et dès 1925 son collègue M. Ch.-V. Langlois, directeur des Archives, a bien voulu signaler notre entreprise à l'attention du grand public (*Noms de lieu, en France*, dans la *Revue de France*, 5^e année, n^o 20, 16 octobre 1920, p. 664-694). A tous deux nous exprimons ici notre respectueuse gratitude.

LES

NOMS DE LIEU DE LA FRANCE

LEUR ORIGINE, LEUR SIGNIFICATION, LEURS TRANSFORMATIONS



AVANT-PROPOS¹

Les noms de lieu forment la plus riche des nomenclatures qui se rattachent à la langue usuelle. Environ deux cent mille vocables, dont certains s'appliquent, il est vrai, à plusieurs localités, ont été réunis dans l'édition du *Dictionnaire des Postes et des Télégraphes* publiée en 1898. Si tous les lieux habités de la France y figuraient, leur nombre dépasserait certainement le million ; et si l'on faisait le dépouillement du cadastre, on arriverait incontestablement à cinq ou six millions de vocables géographiques.

Cet immense vocabulaire n'est pas, comme celui des sciences, le produit de la méditation, et encore moins le développement d'une donnée systématique. Il n'est pas l'œuvre de quelques hommes. Il s'est formé à la longue, et comme au hasard des circonstances. Il a pour auteurs tous les peuples qui, successivement, sont venus s'établir dans notre pays, toutes les races, victorieuses ou vaincues, dont le mélange a produit la nation française.

1. Sauf quelques rares modifications qu'on n'a pas cru pouvoir se dispenser d'y apporter, le texte qui suit est celui qu'Auguste Longnon avait rédigé en vue de sa leçon du jeudi 5 décembre 1889 au Collège de France, et qu'il paraît avoir ensuite retouché pour l'adapter à son enseignement de l'École des Hautes Études.

Des éléments si divers par leur origine ne le sont pas moins par leur signification. Ils indiquent tantôt la configuration ou la nature du sol, tantôt les espèces animales ou végétales qui y vivent, d'autres fois la destination que les lieux ont reçue du fait des hommes ; ou bien encore ils nous ont conservé la mémoire d'anciens événements ou le nom des personnages par qui les centres de population furent créés ou transformés : de sorte que, dans la nomenclature d'un pays comme la France, les renseignements abondent, non seulement pour le linguiste, mais aussi pour l'historien, pour l'archéologue et pour l'économiste. Quant aux mots dont le sens nous échappe (et il en est encore beaucoup), ils sont eux-mêmes utiles à l'histoire, parce que, si l'on en ignore la signification, on sait parfois cependant, grâce à leur structure, à quel peuple on les doit.

Une source où il y a tant à puiser n'est pas sans avoir été déjà mise à contribution. Elle a servi à la plupart des érudits du temps passé, mais d'une manière tout à fait accidentelle et rarement intelligente. Adrien de Valois, dans sa *Notitia Galliarum*, publiée en 1679, et l'abbé Lebeuf, dans l'*Histoire de la ville et de tout le diocèse de Paris*, qui date du milieu du xviii^e siècle, sont les seuls auteurs qui aient tiré un parti raisonnable de ce moyen d'information dont ils avaient acquis le juste sentiment par une longue habitude et beaucoup de pénétration ; encore le second, parfois bien aventureux, ne doit-il être consulté qu'avec beaucoup de circonspection.

Ce n'est guère avant le milieu du xix^e siècle, qu'on a commencé à faire une étude spéciale des noms de lieu. Un érudit d'esprit très cultivé et de sens droit, Auguste Le Prévost, a, en 1839, tracé la voie qu'il convenait de suivre, en réunissant, sous la forme d'un dictionnaire¹, avec l'équi-

1. *Dictionnaire des anciens noms de lieu du département de l'Eure*. Evreux, 1839, in-12.

valent moderne à côté, les noms anciens des localités du département de l'Eure, tels qu'il les avait recueillis dans les vieux textes et surtout dans les chartes. Des ouvrages conçus dans le même esprit, mais différents dans leur disposition, ont paru depuis, consacrés aux régions les plus diverses de la France. Enfin, un répertoire général, qui doit embrasser toute la France, entrepris il y a plus de cinquante ans par ordre du ministre de l'Instruction publique, le *Dictionnaire topographique de la France, comprenant les noms de lieu anciens et modernes*, est aujourd'hui publié pour vingt-sept départements¹. Les index géographiques des nombreux cartulaires publiés depuis un demi-siècle² apportent une non moins utile contribution à l'étude des noms de lieu que les dictionnaires dont on vient de parler; ils sont même en quelque sorte plus précieux, parce qu'ils

1. Voici l'énumération de ces départements, le nom de chacun étant accompagné, entre parenthèses, du nom de l'auteur et de la date de publication du dictionnaire :

Ain (Philippon, 1911); — Aisne (Matton, 1871); — Hautes-Alpes (Roman, 1884); — Aube (Boutiot et Socard, 1874); Aude (abbé Sabarthès, 1912); — Calvados (Hippeau, 1883); — Cantal (Amé, 1897); — Dordogne (de Gourgues, 1873); — Drôme (Brun-Durand, 1891); — Eure (m^{is} de Blossville, 1878); — Eure-et-Loir (Merlet, 1861); — Gard (Germer-Durand, 1868); — Hérault (Thomas, 1865); — Haute-Loire (Chassaing et Jacotin, 1907); — Marne (Longnon, 1891); — Haute-Marne (Roserot, 1903); — Mayenne (Maitre, 1858); — Meurthe (Lepage, 1862); — Meuse (Liénard, 1872); — Morbihan (Rosenzweig, 1870); — Moselle (de Bouteiller, 1874); — Nièvre (de Soultrait, 1865); — Pas-de-Calais (c^{ie} de Loisne, 1908); — Basses-Pyrénées (Raymond, 1863); — Haut-Rhin (Stoffel, 1868); — Vienne (Rédet, 1881); — Yonne (Quantin, 1862). — Sont sous presse, à l'heure actuelle, les dictionnaires du Cher et de la Côte-d'Or; en outre, ont été déposés au Ministère de l'Instruction publique les manuscrits des dictionnaires d'Ille-et-Vilaine, de la Sarthe, de Seine-et-Marne et des Vosges.

Divers travaux conçus dans le même esprit ont été publiés en dehors de cette collection officielle; les principaux se rapportent aux départements de l'Indre (Eug. Hubert, 1889), d'Indre-et-Loire (Carré de Busserolle, 1878-1884), de la Loire-Inférieure (Quilgars, 1907), de Maine-et-Loire (Port, 1874-1878), de la Savoie (Vernier, 1896), des Deux-Sèvres (Ledain et Dupond, 1902), de la Somme (Jacques Garnier, 1867-1878, dans *Mém. de la Soc. des Antiq. de Picardie*, 3^e série, t. I et IV).

2. H. Stein, *Bibliographie générale des cartulaires français* (tome IV de la collection des *Manuels de bibliographie historique*, Paris, Alph. Picard, 1907, in-8°).

fournissent généralement les formes les plus anciennes, et partant les plus intéressantes, des vocables géographiques.

D'autre part, quelques ouvrages ont été consacrés par divers érudits à l'étude de la formation ou de la signification des noms de lieu. Tels sont, par exemple :

Houzé, *Étude sur la signification des noms de lieu en France* (1864, in-8°, 140 p.). L'auteur de ce livre étudie quelques séries de vocables topographiques, en prenant pour point de départ l'explication d'un nom de lieu déterminé ; possédant à fond les travaux de Valois et de Lebeuf, et doué d'un grand bon sens, il arrive à des résultats vraiment étonnants pour le temps où il écrivait.

Quicherat, *De la formation française des anciens noms de lieu, traité pratique suivi de remarques sur des noms de lieu fournis par divers documents* (1867, petit in-8°, 176 pages). Ouvrage dont l'éloge n'est plus à faire, mais auquel on aurait tort de se fier complètement.

H. Cocheris, *Origine et formation des noms de lieu* ([1874], in-12, 276 pages). Cet ouvrage a pour auteur un érudit auquel on doit d'estimables travaux ; mais, apparemment plus complet et plus méthodique que les livres mentionnés précédemment, il doit être consulté avec une grande méfiance pour tout ce qui appartient en propre à son auteur.

H. d'Arbois de Jubainville, *Recherches sur l'origine de la propriété foncière et des noms de lieux habités en France* (1890, in-8°) ; cet ouvrage renferme surtout de précieuses données sur les vocables géographiques formés en Gaule, à l'époque romaine, sur des noms propres de personnes et des noms de propriétaires.

L'étude de la signification des noms de lieu repose aujourd'hui sur des bases assez solides. On ne se contente plus, comme le faisait Bullet il y a un siècle et demi, de dépecer les noms de lieu en autant de morceaux qu'ils ont des syllabes — sans paraître se douter des altérations, parfois si graves, qu'ils ont subies au cours des siècles — et, ce

dépècement opéré, de chercher la signification de chacune de ces parties du nom dans un prétendu langage celtique, qui n'a rien de commun avec celui qu'ont étudié, de nos jours, MM. d'Arbois de Jubainville, Gaidoz, Loth et Ernault. La seule méthode véritablement scientifique consiste à rechercher les formes anciennes de chacun de ces noms, ou, à leur défaut, les formes anciennes sous lesquelles les anciens documents désignent quelque localité homonyme, et l'on part de là pour en déterminer le sens, à l'aide des langues successivement parlées par nos ancêtres. Parfois, c'est l'étude comparée de tous les noms de lieu d'une région, aujourd'hui française, qui permet d'arriver à l'étymologie d'une série importante de vocables géographiques. Les progrès accomplis depuis un demi-siècle dans les études de philologie en général, et de philologie celtique en particulier, ne sont pas sans utilité pour ce genre d'études.
